BULLETIN MUNICIPAL SAINT-QUIRIN / LETTENBACH

N°3 Année 2019

LE MOT DU MAIRE

Nous y voilà, l'été arrive avec son cortège d'animations, de festivités et d'événements culturels. Les principales activités vont rythmer la vie de notre commune tout au long de ces mois estivaux, et par le biais également des festivités proposées par la communauté de communes sur le territoire de Moselle Sud, en espérant que vous y trouverez votre bonheur.

Une belle fête nationale va vous être proposée ce samedi 13 juillet au soir dans la Rue du Général de Gaulle, avec son majestueux feu pyro-musical sur le thème du cinéma. La soirée sera organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers et notre DJ Manu assurera l'animation musicale ainsi que le Bal au milieu du village.

Les examens sont passés pour nos collégiens et lycéens en leur souhaitant toutes nos félicitations à tous ceux qui ont obtenu leur diplôme, ainsi qu'à tous ceux qui ont obtenu leur passage à des classes d'études supérieures.

Une nouvelle association a vu le jour il y a quelques semaines afin, dans un premier temps, de permettre la réouverture du dépôt de pain. Je souhaite que nous jouons tous le jeu afin de faire fonctionner ce service proposé par l'Association L'IENS. Je vous rappelle que 180 signataires avaient demandé le maintien du service de dépôt de pain, à nous de nous serrer les coudes pour permettre le maintien de services et de commerces dans notre village, il en va de sa survie. (flyers déposés dans les boîtes aux lettres ou encore disponibles dans divers points tel que bureau de poste, mairie, boucherie)

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer un excellent été dans notre commune, de belles vacances reposantes et itinérantes.



Belle rentrée scolaire à tous les élèves et à nos équipes enseignantes et encadrantes du périscolaire.

Karine COLLINGRO







- Compte rendu du Conseil Municipal
- Vies communales
- Vies associatives
- Informations diverses
- Etat Civil

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2019

Membres présents: 10

Membre(s) absent(s) excusé(s): 3

Objet : Décision sur le transfert de compétence eau à la CC-SMS

Vu la loi n° 2015-991 du 7 Août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République dite loi NOTRe ;

Vu la loi n° 2018-702 du 3 Août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes ;

Vu la circulaire n° NOR ARCB1619996N du 13 Juillet 2016 relative aux incidences de la loi n°2015-991 du 7 Août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République sur l'exercice des compétences « eau » et « assainissement » par les établissements publics de coopération intercommunale.

Vu la circulaire n° NOR INTB1718472N du 18 septembre 2017 relative à l'exercice des compétences « eau » et « assainissement » par les établissements publics de coopération intercommunale ;

Vu l'instruction relative à l'application de la loi n°2018-702 du 3 août 2018, relative à la mise en œuvre du transfert des compétences « eau » et « assainissement » aux communautés de communes.

La loi n° 2015-991 du 7 Août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République prévoit dans ses articles 64 et 66 le transfert, à titre obligatoire, des compétences eau et assainissement aux communautés de communes et aux communautés d'agglomération à compter du 1^{er} janvier 2020.

Au regard des difficultés rencontrées dans de nombreux territoires, des assouplissements ont été introduits par la loi n° 2018-702 du 3 Août 2018. Cette loi permet notamment aux communes membres des communautés de communes qui n'exercent pas les compétences relatives à l'eau ou à l'assainissement à sa date de publication de s'opposer au transfert obligatoire, de ces deux compétences, ou de l'une d'entre elles, si avant le 1^{er} Juillet 2019, au moins 25% des communes membres de la communauté de communes représentant au moins 20% de la population délibèrent en ce sens. En ce cas, le transfert de la compétence prendra effet le 1^{er} Janvier 2026.

L'étude de structuration portée par la CCSMS a mis en évidence la pertinence de la mutualisation de la compétence eau potable, pour garantir la continuité d'un service public de qualité. La question posée au conseil municipal est de choisir l'échéance de cette structuration du service d'alimentation en eau potable.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal de Saint-Quirin a décidé :

De refuser le transfert de la compétence « eau potable » à la CCSMS.

Objet: Convention Fonds de Concours - CC-SMS

Le Maire propose au conseil de finaliser la convention entre la commune et la CC SMS pour le versement des fonds de concours dans le cadre du pacte fiscal et financier de solidarité par la CC SMS pour les années 2018 – 2019 – 2020.

Le conseil municipal après délibération,

Autorise le Maire à élaborer et à signer la convention des fonds de concours avec la CC SMS pour 2018 – 2019 – 2020 définie en annexe de la délibération.

Objet : Mandat exclusif d'étude et d'éventuel placement : Dommages, Responsabilités et Automobiles

Madame le Maire informe le conseil qu'elle a pris contact avec DIOT Est à Strasbourg, courtier d'assurances et donne connaissance au conseil de l'offre de services de celle-ci, afin de revoir et de trouver des solutions pour réduire le coût des assurances actuelles de la commune relativement élevés.

Elle précise au conseil que les prestations ne donneront lieu à aucune facturation d'honoraires ou de frais.

Le conseil municipal après délibération,

Mandate DIOT Est Strasbourg pour mettre en œuvre l'étude des phases d'analyses, d'élaboration des cahiers des charges et d'organisation d'un appel d'offres auprès de tout organisme d'assurance ou de mutuelle.

Madame le Maire est autorisée à poursuivre les démarches nécessaires auprès de DIOT Est.

Objet: Tarifs CAMPING MUNICIPAL

Madame le Maire propose au conseil de réajuster les tarifs pour le camping municipal et d'annuler la délibération prise lors du précédent conseil en date du 9 avril 2019.

Le conseil après délibération,

Fixe les tarifs du camping municipal à appliquer comme suit à partir de 2019 :

Par campeur / jour 3 €

Par emplacement Tente / jour sans électricité 3 € avec électricité / jour 5 € Par emplacement Caravane et camping-car / jour 5 € avec électricité / jour 7 €

Garage mort forfait semaine « Saison » 30 € du 1^{er} juin au 30 septembre

Garage mort forfait semaine « Hors saison » 15 €

Badge accès sanitaires / caution 20 € / badge avec pièces d'identité

Utilisation machine à laver avec sèche-linge 5 €/ par machine

Annule et remplace la délibération du 9 avril 2019.

Objet : Prime achat maison

Sur proposition du Maire,

Le conseil municipal après délibération,

Accepte la prime de 300 € pour l'achat d'une maison à :

Thierry SCHLOSSER 142 Rue Gal de Gaulle Thierry MITSCHER 118A Rue de la Verrerie

Objet : Prime de naissance

Sur proposition du Maire,

Le conseil municipal après délibération,

Accepte la prime de 200 € pour la naissance de :

Johan SCHLOSSER

142 Rue Gal de Gaulle

Objet : Admission en non-valeur - service EAU

Le Maire, et à la demande de la Trésorerie de Lorquin, sollicite l'accord du conseil municipal pour admettre en non-valeur la somme de 1 218.03 € concernant les factures eau et redevance pollution . Le conseil municipal après délibération,

Accepte en non-valeur la somme de 1 218.03 €,

Les crédits nécessaires seront imputés à l'article 6541 du budget de l'eau

Objet : Rapport annuel de l'eau 2018

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal approuve le rapport annuel de l'eau 2018 joint à la délibération et présenté par Mme le Maire.

Objet : Décision modificative de crédits n° 1 – Budget EAU

Sur proposition du Maire,

Le conseil municipal après délibération,

Approuve la décision modificative de crédits n° 1 au budget eau

Objet : Aide financière de démarrage nouvelle association « L'I.E.N.S » à Saint-Quirin

Madame le Maire informe le conseil qu'une nouvelle association a vu le jour à Saint-Quirin qui a pour nom « L'I.E.N.S » (L'Initiative Ecologique Naturelle et Solidaire).

A St-Quirin comme ailleurs, nous nous retrouvons confronté à une déprise agricole, une dévitalisation (fermeture des commerces) des campagnes et de ce fait une perte du lien social. Face à ce constat et dans l'idée de redynamiser le village, l'association « L'I.E.N.S » se propose de participer à :

- ⇒ L'entretien, la protection, la restauration des espaces verts, des espaces naturels, des espèces animales et végétales dans une démarche écologique.
- ⇒ La promotion et la sensibilisation à la découverte de la nature et de l'environnement.
- ⇒ Développer le vivre ensemble, les liens sociaux par l'offre de services (dépôt de pain, petite épicerie, etc...) et l'animation de lieux de partage (bibliothèque, ferme pédagogique, etc...).

Afin de mettre en œuvre ces différentes orientations, l'association sollicite une aide financière pour la mise en route, d'un local pour stockage de matériel (salle vestiaires foot conviendrait).

Le conseil municipal après délibération,

Accorde une aide financière de démarrage à l'association « L'I.E.N.S » d'un montant de 1 000 €. L'association « L'I.E.N.S » devra fournir les statuts une fois validés par le Tribunal d'Instance

Divers

Un boulanger de Badonviller, tenant un commerce à Cirey-Sur-Vezouze, a pris contact par mail pour proposer ses services pour la vente de pain sous forme de dépôt de pain, de livraison ou autres, à Saint-Quirin. Mme le Maire doit le contacter rapidement. Elle tiendra informé le conseil municipal des suites.

Invitation à la population pour la Fête Nationale. 13 juillet 2019

- Messe à l'Eglise Priorale à 18h30
- Dépôt de gerbe au Monument aux Morts à 19h15



L'Amicale des Sapeurs-Pompiers en partenariat avec la municipalité organise la soirée du 13 juillet, au programme : Bal populaire dans la Rue Général de Gaulle

- A partir de 19h30 : Restauration sur place
- A la tombée de la nuit : défilé de la retraite aux flambeaux dans les rues du village suivi d'un feu d'artifice pyromusical tiré à la Haute Chapelle et du traditionnel bal champêtre.

Le stationnement Place de l'Eglise et Rue de l'Eglise sera interdit de 14h à 5h afin de laisser le passage de tout véhicule dans les deux sens.

Le stationnement et la circulation Rue Général de Gaulle, à partir de l'Hostellerie du Prieuré jusqu'à la mairie sont interdits de 14h à 5h, selon arrêté municipal n°33-2019. Merci pour votre compréhension.

Commémoration de la fête nationale le 14 juillet à Voyer

Cette année, en partenariat avec les centres de secours d'Abreschviller, Troisfontaines, Walscheid, Hartzviller et Voyer, la commémoration de la fête nationale se déroulera à Voyer.

Vous y êtes cordialement invités à participer à cette commémoration à partir de 10h30 aux monuments aux morts à Voyer.

10h30 : Accueil des Autorités sur la place de l'Eglise

10h45 : Remise des Médailles et Casques

11h00 : Défilé motorisé rue de l'école vers la place du village

11h30 : Vin d'honneur à la salle polyvalente



Rentrée scolaire

Ecoles de Saint-Quirin : Directrice FASSIER Audrey

tél: 03.87.08.66.65

Rentrée scolaire : lundi 2 septembre 2019 Horaires : 8h30-11h30 et 13h00-16h00

Enseignantes:

Audrey FASSIER en maternelle Sylvie BURCKEL : CP/CE1/CE2 Véronique LUX : CM1/CM2



Cantine et périscolaire

Les inscriptions à la cantine et au périscolaire se font à l'Accueil Périscolaire. Le délai d'inscription étant du jeudi soir pour la semaine suivante, celui-ci doit impérativement être respecté pour que toutes les dispositions soient prises auprès du traiteur, dans la limite des places disponibles.

Nous vous rappelons que les annulations se font la veille pour le lendemain pour des questions d'organisation, <u>les demandes faites le jour même ne seront pas prises en compte sauf cas très exceptionnel.</u> Nous disposons d'un numéro de téléphone et d'une adresse mail afin de pouvoir communiquer ensemble :

Tél: 03 87 08 66 71 Mail: perisaintquirin@outlook.fr

Fête patronale

Comme chaque année, les petits pourront profiter d'un manège installé sur la commune. A l'occasion de cette fête, les sapeurs-pompiers vous proposent :

Samedi 31 août :

Restauration sur place au « Champ Didat »

Dimanche 1er septembre :

Aubades dans les rues du village à partir de 13h00 Buvette, manège et confiseries à partir de 14h00 au « Champ Didat »

Le programme détaillé vous sera communiqué ultérieurement dans vos boîtes aux lettres.

LES ASSOCIATIONS

CLUB DE L'AMITIE



Jeudi 11 juillet : pique-nique

Jeudi 12 septembre : goûter au club house (si la salle des fêtes est en travaux)

ASSOCIATION PARENTHESE

Festival de Musique Barakozart : samedi 24 août 2019 au stade municipal à 18h30 (voir affiche en annexe) Informations cours de musique à la Barakozart (voir annexe)

DONNEURS DE SANG BENEVOLES

Jeudi 26 septembre 2019 à 17h00 à la salle des fêtes. Venez nombreux!!!



CLUB VOSGIEN

<u>Dimanche 21 juillet</u>: randonnée Maisons Troglodytes-17 km— niveau 3 départ 8h église de Haselbourg <u>Mercredi 31 juillet</u>: randonnée Raon-l'Etape organisé par le CV de la Vezouze (détails à venir)

Date à venir : randonnée Hors Sentiers-niveau 2

Mercredi 7 août: balade en Forêt Noire organisé par le CV de la Vezouze (détail à venir)

Samedi 10 août : randonnée Grand Soldat – 20 km – niveau 4 départ 9h mairie de Saint-Quirin

<u>Dimanche 25 août</u>: randonnée La Belle Roche—12 km—niveau 2 départ 9h Plan d'Eau Saint-Quirin <u>Dimanche 15 sept</u>: randonnée Sportive autour de Dabo-22 km-niveau 4 départ 8h30 mairie de Dabo <u>Dimanche 22 sept</u>: Randonnée Sportive La Pierre St-Martin-16 km-niveau 4 rdv 8h30 mairie de Saint-Quirin pour co voiturage

<u>Mardi 24 sept</u> : Balade Le Rocher du Bourguignon-6.5 km-niveau 1 départ 10h mairie de Turquestein <u>Dimanche 29 sept</u> : Randonnée Le Mt-St-Michel-16 km– niveau 3 rdv 8h30 Char de Phalsbourg pour co

voiturage

Rappel

Horaires et jours de travaux de bricolage ou jardinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques, peuvent être effectués uniquement :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30

(interdit les dimanches et les jours fériés)

Malheureusement encore beaucoup de personnes ne tiennent pas compte de ces horaires.

Merci de respecter les personnes qui vous entourent afin de vivre dans la plénitude des beaux jours et des belles soirées d'été.

Règlementation des activités de brûlage de déchets verts et d'autres produits végétaux

Conformément au règlement sanitaire départemental de la Moselle, le brûlage à l'air libre ou dans les incinérateurs individuels de tous les déchets végétaux issus des parcs, des jardins et des espaces verts produits par les particuliers ou les collectivités territoriales est interdit . (arrêté 48/2016 en date du 22 juillet 2016).

Il vous est demandé de déposer vos déchets quels qu'il soit à la déchetterie de Nitting actuellement ouverte tous les jours suite à la fermeture en semaine de celle de Sarrebourg. Merci de respecter ses règles de bon voisinage.

Baignade au plan d'eau communal

L'arrêté n°49/2014 du 20 juin 2014 stipule que toute personne susceptible d'accéder au site du plan d'eau communal est avisée que le lieu de baignade est non aménagé, non surveillé, aux risques et périls des baigneurs.

L'arrêté n° 49/2015 du 17 juillet 2015 indique que l'accès des animaux domestiques et notamment des chiens et des chevaux est strictement interdit au plan d'eau du 1er juin au 30 septembre de chaque année.

Les chiens devront être tenus en laisse sur l'ensemble du camping municipal.

Aucune divagation d'animaux ne sera tolérée.

Réglementation entretien des fossés et des cours d'eau

Le lit des cours d'eau appartient aux propriétaires riverains qui sont tenus, réglementairement d'en assurer un entretien régulier.

Lors des travaux d'entretien des cours d'eau ou de canaux, plusieurs cas peuvent se présenter :

Travaux ne nécessitant aucune déclaration ni autorisation :

Soit un entretien régulier conforme à l'article L.215-14, c'est-à-dire un entretien qui a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique... ce type d'entretien doit nécessairement être réalisé par le propriétaire riverain.

Soit un entretien d'écoulement ayant un statut de fossé.

Travaux soumis à la police de l'eau (article R.214-1) rubrique 3.2.1.0 :

Tous travaux d'extraction de sédiments non réalisés par le riverain ou bien non réalisés dans le cadre d'un entretien régulier conforme à la définition de l'article L.215-14.

Dans ce cas, l'auteur des travaux est soumis à une procédure de déclaration ou d'autorisation selon le volume de sédiments extrait et selon la concentration en métaux lourds de ces sédiments.

Relais parents assistants maternels

Dans le cadre de la fusion des différentes communautés de Communes, la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud a pris la compétence Relais Parents Assistants Maternels.

Le Relais Parents Assistants Maternels (RPAM) est un lieu d'écoute, d'échanges, de rencontres et d'informations pour :

- les parents et futurs parents;
- Les assistants maternels, personnes intéressées par les professions liées à la petite enfance;
- Les gardes à domicile.

Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant, des informations administratives concernant l'embauche d'un assistant maternel, nous vous proposons des entretiens individualisés avec ou sans rendez-vous, des permanences téléphoniques ainsi que des réunions d'informations.

Les permanences ont lieues à Sarrebourg du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, de plus, des **permanences déloca- lisées** ont lieux les lundis et jeudis après-midi sur rendez-vous à Berthelming, Lorquin, Moussey et Troisfontaines.

Des **temps collectifs** sont organisés par les animatrices du RPAM : ateliers d'éveils avec activités manuelles, sensorielles, corporelles, mais aussi des groupes de paroles ou conférences à destination des assistants maternels ainsi que des parents.

Les ateliers d'éveils ont lieux les lundis, mardis et jeudis matins (de 9h30 à 10h30) sur différentes communes telles que Berthelming, Lorquin, Moussey, Sarrebourg et Troisfontaines. Ils sont destinés aux enfants âgés de la naissance à 6 ans. Il est nécessaire de s'inscrire auprès du RPAM afin d'en faciliter l'organisation.

Création d'une nouvelle Association L'I.E.N.S. (L'Initiative Ecologique Naturelle et Solidaire)

A Saint-Quirin comme ailleurs, nous nous retrouvons confronté à une déprise agricole, une dévitalisation (fermeture des commerces) des campagnes et de ce fait une perte du lien social. Face à ce constat et dans l'idée de redynamiser le village, l'association « L'I.E.N.S » se propose de participer à :

L'entretien, la protection, la restauration des espaces verts, des espaces naturels, des espèces animales et végétales dans une démarche écologique.

La promotion et la sensibilisation à la découverte de la nature et de l'environnement.

Développer le vivre ensemble, les liens sociaux par l'offre de services (dépôt de pain, petite épicerie, etc...) et l'animation de lieux de partage (bibliothèque, ferme pédagogique, etc...)

Toutes personnes souhaitant s'investir au sein de cette association peuvent prendre contact et informations auprès de : thierrypf57@gmail.com

Une réunion d'information et de présentation de l'association aura lieu en septembre.





L'association SEVE (Seins et Vie) était à \$1-Q \circ 10 ce 22 Mars 2019, à l'initiative d'une adhérente et avec l'appui de Madame la Maire et de la municipalité

Le Cancer du Sein est un problème de Santé Publique même si les progrès de la Médecine et les fruits de la recherche en font une maladie dont on guérit souvent.

SEVE était là pour vous, comme SEVE l'a été depuis Décembre 2013 auprès d'environ 3000 personnes qui ont répondu présentes lors des rencontres que SEVE organise sur la Santé du Sein.

Nous avons pû dialoguer pendant deux heures sur les thèmes de la Prévention, l'intérêt de l'activité physique, animées par des spécialistes: Mme le Professeur Carole MATHELIN, responsable de l'Unité de SENOLOGIE au CHRU de Strasbourg.et Me Catherine Tomacetto Directeur de Recherche à l'Institut de Génétique et de Biologie Moléculaire et Cellulaire de Strasbourg

SEVE répond par ailleurs à la préoccupation des patientes, finançant des études ayant des conséquences positives pour ces patientes. On citera ici l'étude démontrant l'influence positive du Dépistage organisé, la relation entre Diabète et risque de Cancer du Sein, le Cancer du Sein et la Femme âgée. Ces études sont menées grâce à l'exploitation moderne des données de santé des Patientes, ces « belles endormies » qui révèlent leurs secrets, animées par les scientifiques. Mais on citera aussi la contribution de SEVE, avec la Volonté de votre Hôpital de Sarrebourg, à la mise en place d'une consultation de SENOLOGIE, d'onco-génétique, de chimiothérapie et d'un groupe de Parole.

SEVE est en place sur 3 pieds : le premier, c'est le cœur des adhérentes et Bénévoles, le deuxième, c'est le Cerveau des Médecins et Scientifiques ; mais le nerf de la Guerre reste l'argent pour continuer nos actions : alors, nous comptons sur votre support par vos Adhésions et Dons

Merci à vous, merci à Saint Quirin

*SEVE délivre un rescrit fiscal tel qu'un don de 20 euros vous coûte 8 Euros

https://fr-fr.facebook.com/seinsetvie

SEVE, 1 rue Kirschleger 67000 Strasbourg



A l'instar de l'année 2018/2019, les familles effectueront leur demande de titre de transport scolaire en ligne, pour la rentrée de septembre 2019. Cette procédure concerne les élèves scolarisés de la maternelle à la terminale et domiciliés en Moselle, empruntant les circuits spéciaux scolaires, les lignes régulières ou le réseau SNCF.



La carte de transport PASS'JUNIOR pour les élèves de maternelle et de primaire est remplacée par une liste nominative d'élèves par circuit et par école. Cette liste sera adressée aux écoles ainsi qu'aux transporteurs à partir de fin août 2019.

La région Grand Est a le plaisir de vous informer que le nom du réseau de transport régional TIM change et se nomme dorénavant :

FLUO Grand Est 57.



Le site d'inscription en ligne est accessible à compter du 3 juin 2019 à l'ensemble des élèves domiciliés en Moselle de la maternelle au BAC, utilisant le réseau fluo condist (circuits spéciaux, lignes régulières ou subventionné sur réseau SNCF).

- Ouverture de la plateforme d'inscription en ligne le 3 juin 2019
- Réception d'un mail avec l'identifiant de connexion (pour les élèves possédant une carte en 2018/2019
- 3 Inscription en ligne des élèves par les familles pour tout renouvellement de carte ou toute nouvelle demande
- 4 Validation du dossier par les établissements scolaires puis instruction par le Service Transport et envoi de la décision aux familles par mail

Circuit spécial

Paiement en ligne puis envoi de la carte au domicile.

Ligne régulière et SNCF

Réception d'un document au domicile puis achat de la carte auprès de la Société de Transport.

Pour plus d'informations : www.fluo.eu/57

Région Grand Est Maison de la Région de Metz Service Transport







Journées européennes du patrimoine

Site archéologique de la Croix Guillaume (Saint-Quirin)

Dimanche 22 septembre 2019

De 10 h à 18 h



- Démonstration et atelier de taille de la pierre par Damien Lambert et François Boura
- Ateliers modelage pour petits et grands par Fanny Germain
- Visites guidées

gratuit

Pour toute information: araps57@gmail.com



RENCONTRE INSOLITE AU CAMPING DE SAINT-QUIRIN

Un randonneur accompagné d'un bœuf de race Vosgienne, de son mouton, de son chien et d'une poule en itinérance dans notre village s'était installé pour quelques jours au camping. Il arrivait des Vosges et son objectif était de rejoindre Haguenau. Belle route à lui et à son attelage!



CONSEIL DE FABRIQUE

• MESSE LE DIMANCHE 11 AOÛT A LA CHAPELLE SAINTE-CLAIRE, à 10h30 suivie du verre de l'amitié



 MESSE LE JEUDI 15 AOÛT A LA CHAPELLE DE L'HOR à 10h30 suivie d'un repas



 MESSE LE DIMANCHE 1er SEPTEMBRE A LA CHAPELLE DE LA DELIVRANCE à
 TURQUESTEIN-BLANCRUPT à 10H30 suivie du verre de l'amitié offert par la municipa lité de Turquestein

Le conseil de fabrique remercie l'ensemble des bénévoles qui ont nettoyé l'intérieur de la Haute-Chapelle avec la remise en peinture des bancs et le nettoyage du chemin de pierres.

Un grand merci à Bernard et Jean-Georges pour le nettoyage de la montée de la Haute-Chapelle. Un grand merci également au personnel communal pour l'entretien périodique de ce lieu.

Le président Pascal WELSCH

Exposition du 8 juillet au 27 octobre 2019

Hôtel de Ville - 11 Place Wilson - F-57400 SARREBOURG

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12 h et de 13h30 à 17h

Sculptures dans la ville du 25 juin au 27 octobre 2019

Contact : Marie-Thérèse BOYRIÉ 36,rue de l'Église - F-57560 SAINT-QUIRIN - Tél. +33 (0)6 22 15 00 84 - galerie.boyrie@sfr.fr

3 Médailles d'OR des Artistes Français

exposent à la Hôtel de ville de Sarrebours



Pierre LAGÉNIE "Le songe"



Thierry CITRON
"Ruht Wohl"



Danièle DEKEYSER "Le bouquet"

















Festival BARAKOZART 2019 – Présentation programmation

L'association Parenthèse remet le couvert samedi 24 Aout 2019 pour son 9ème Festival Barakozart! Au programme à nouveau une belle brochette de groupes et de styles différents, dans l'ambiance forestière et champêtre toujours très appréciée de la Barakozart et de ses feux de camps.

A l'affiche cette année :

- Ben Toury Trio (rhythm & blues, boogie woogie)
- Esther Milon (electro pop)
- Trip (dirty garage blues rock)
- La Fanfarone (fanfare klezmer)
- El Nikito Pyro Clown (jonglage / feu)
- Lychar Selecta (reggae dancehall)

PAF 5€ avec punch de bienvenue. Début 18h30. Pizzas-flamms, crêpes et sandwichs en restauration.

Ci-joint l'affiche et ci-dessous plus de détails sur les groupes.





BEN TOURY TRIO (rhythm & blues, boogie woogie):

Virtuose du piano, spécialisé en blues, boogie-woogie, Benjamin Toury est un show man exceptionnel qui compte plus de 1000 concerts à son actif en France et dans le monde! Autodidacte débutant le piano à 5ans et les concerts à 11ans, Ben Toury s'impose comme un poly-instrumentiste incontournable dont le jeu virtuose enflamme les salles et les festivals où il se produit. Impossible de ne pas penser à la légende Jerry Lee Lewis lorsque Ben se retourne sur son tabouret pour jouer la tête sous le clavier!

ESTHER MILON (electro-pop):

Esther Milon est une auteure, compositrice et interprète de chansons françaises électro-pop. Ses textes teintés de mélancolie parcourent le territoire des sentiments humains avec recul et dérision, les parant de nappes et de sons électro aériens et acidulés. Elle est accompagnée en studio ainsi que sur scène par deux musiciens chevronnés, Hélène Oswald aux claviers et Adrien Plessis à la batterie.

TRIP (dirty garage blues rock):

Les trois psychonautes de TRIP vous invitent à un voyage en partance de L.A. direction Harlem, en faisant le détour par les terres du fermier Max Yasgur. N'hésitez pas à grimper dans le camion le plus rouillé du monde pour un moment de partage et de liberté. Après un 1er album en duo sorti en décembre 2018 chez Funky Monkson Records (GER), le groupe a dévoilé le 8 avril 2019 « Electric magic », son 2e album auto-produit et entièrement enregistré à la Barakozart!

La Fanfarone (fanfare festive, éclectique et débridée) :

Prenez quelques mesures de musique klezmer, grecque, bretonne, balkanique et britannique loufoque. Ajoutez une larme de valse russe et une grosse louche de chansons révolutionnaires. Incorporez à ce cocktail une lichette d'improvisation et une bonne dose de rigolade. Secouez fort et vous obtenez la FANFARONE, fanfare festive, éclectique et débridée, faite de bric et de broc, de gais lurons, heureux de jouer et donner à entendre une musique pour chanter, rire, et danser!

Infos - Cours de musique à la Barakozart :

La Barakozart offre la possibilité de cours de musique depuis quelques années (guitare, batterie). C'est un des volets du lieu, que l'association Parenthèse s'efforce de faire vivre, les autres étant l'organisation d'évènements ou encore la possibilité pour des groupes d'y répéter ou d'y enregistrer.

Cours de batterie - Adrien passe la main :

Concernant les cours, Adrien Plessis notamment y assurait depuis deux ans des cours de batterie, mais va se consacrer à partir de l'année scolaire prochaine sur d'autres projets personnels et donc n'assurera plus de cours à la Barakozart. Merci à lui en tous cas d'avoir contribuer à faire vivre ce lieu pendant son passage parmi nous!

Néanmoins Adrien a trouvé une personne pour prendre le relais et assurer la continuité des cours pour ceux qui souhaitaient poursuivre leur apprentissage, en la personne de Ludovic Klein qui se déplacera les samedis pour y assurer les cours de batterie et percussions.

Il reste potentiellement quelques créneaux horaires disponibles, donc n'hésitez pas à nous contacter si vous ou un de vos enfants souhaitez prendre des cours de batterie ou percussions. Contactez-nous au 06 83 68 13 55 (Michel), nous nous chargerons de faire le relais auprès de Ludovic.

Cours de Piano à la Barakozart ? Appel aux personnes intéressées :

Pour les habitants du coin de St-Quirin, si certains seraient intéressés par des cours de Piano ou eux ou leurs enfants, nous avons potentiellement un prof qui pourrait se déplacer un jour dans la semaine depuis Strasbourg... Mais pour cela il faut que ça vaille le coup pour lui, il faut un minimum d'intéressés. C'est l'objet de cet appel!

Condition pour lui par contre, que les élèves aient déjà des notions de solfège...

Donc vous ou votre enfant avez des notions de solfège et seriez intéressés par des cours de Piano à la rentrée 2019, contactez-nous pour que nous organisions des séances d'essai et de rencontre avec le professeur potentiel... Contact : Michel au 06 83 68 13 55

<u>Journée portes ouvertes</u> – Samedi 7 Septembre :

Si vous voulez vous renseigner, voir le lieu, nous rencontrer et rencontrer les professeurs potentiels de la Barakozart nous organiserons une journée Portes Ouvertes à la Barakozart à la rentrée. Elle se tiendra samedi 7 septembre de 15h à 18h.

N'hésitez pas à venir vous renseigner ou avec vos souhaits pour voir ce que nous pourrions faire ensemble pour faire vivre encore et toujours ce lieu à vocation culturelle et alternatif.

~ Baignades ~

ATTENTION EN CAS DE FORTES CHALEURS!

5 RAPPELS POUR EVITER LES NOYADES



ATTENTION AU CHOC THERMIQUE!

SOYEZ VIGILANT LORSQUE LA DIFFÉRENCE DE TEMPÉRATURE ENTRE L'EAU ET L'AIR EST IMPORTANTE -



Pourquoi?

Vous risquez un choc thermique : vous pouvez perdre connaissance et vous noyer.

Quels sont les signes d'alerte?

Crampes, frissons, troubles visuels ou auditifs, maux de tête, démangeaisons, sensation de malaise ou de fatigue intense.

Comment réagir en cas de choc thermique?

- 1. Faites des gestes de la main et demandez de l'aide.
- Sortez de l'eau rapidement et réchauffez-vous.
- 3. Si les signes ne disparaissent pas rapidement, appelez les secours.



POUR PLUS D'INFORMATIONS &

https://solidarites-sante.gouv.fr/baignades

EN PARTENARIAT AVEC

















CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES



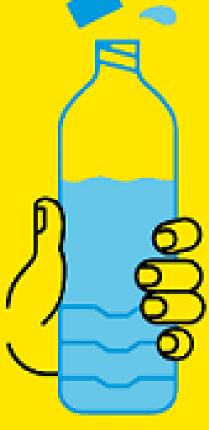
Mosifier son corps of se vention



Blaintenir sa maison au frais : termer les votets le jour



Donner et presidre des nouvelles de ses proches



quartité sufficante

Manager ea



Ne pas boire d'alcool



Exter les efforts physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Peur plus d'informations : 0.500 00-50 00 (goul grate) weeu social-cente gouch/conicule + weeu, notes à + franciscie





MAIRIE DE SAINT QUIRIN 170 rue du Général de Gaulle 57560 SAINT QUIRIN





Commune nature



Téléphone: 03 87 08 60 34

Messagerie: commune-st-quirin@mairiesaintquirin.fr

www.saintquirin.fr



Saint-Quir'Info
Saint-Quirin tourisme

MODIFICATIONS HORAIRES ETE

⇒ Secrétariat Mairie: FERMETURE Le mardi 27 et vendredi 30 août

Le mardi 3 et vendredi 6 septembre

 ⇒ Agence postale: ouvert tous les samedis de 10h15 à 12h15, les autres horaires sont inchangés à savoir lundi, mardi, mercredi, vendredi de 13h30 à 16h30. Fermé le jeudi.

Fermeture exceptionnelle samedi 3 août

HORAIRES DES MESSES

Samedi 13 juillet à 18h30 Dimanche 22 septembre à 10h30

ETAT CIVIL

Mariages

Le 8 juin 2019 : Pascal HUMBERT et Marie-Thérèse JOHANN domiciliés à Lettenbach

Le 8 juin 2019 : Romain MACHET et Nelly LEMIRE domiciliés à Montigny-les-Corneilles (Val d'Oise).

Félicitations aux jeunes mariés

Décès

Le 25 avril 2019 : Madame Yolande DUVOLLET domiciliée à Diane-Cappelle

Le 5 mai 2019 : Madame Lucie BLOCH veuve MARX domiciliée à la Maison de Retraite

Le 21 mai 2019 : Monsieur Jean TIHA domicilié à Saint-Georges

Le 18 mai 2019 : Monsieur Marcel STEINER domicilié à la Maison de Retraite

Le 15 juin 2019 : Madame Denise BRONE veuve GENIN domiciliée à la Maison de Retraite

Sincères condoléances aux familles